



Stage pratique en imagerie
(Yaoundé)

Date limite de dépôt des dossiers :
20 septembre 2025

Dénomination du diplôme

La fin du cursus est sanctionnée par la

« **Licence Professionnelle** »

Durée de la formation

La durée du cycle de Licence est de trente-six (36) mois, soit six (6) semestres.

Chaque semestre comporte un volume horaire de 600 heures conformément au système LMD.

| DIPLOME REQUIS | Durée d'étude Trois (3) ans | FRAIS ANNUEL (FCFA) | |
|---|--------------------------------|---|---------------|
| | | 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e Années | Non Nationaux |
| Baccalauréat scientifique ou diplôme équivalent du domaine de santé | | Nationaux 575 000 | 775 000 |
| FILIÈRE DE FORMATION | | | |
| Imagerie Médicale | | 375 000 F | 525 000 F |
| Anesthésie-Réanimation | | | |
| Soins infirmiers Obstétricaux | | | |
| Soins infirmiers pédiatriques | | | |
| Technicien de Développement Social | | | |
| Soins infirmiers | | | |
| Santé de reproduction | | | |
| Ophtalmologie | | | |
| Nutrition humaine et Diététique | | | |
| Santé publique et Surveillance épidémiologique | | | |
| Sciences biomédicales | | 400 000 F | 600 000 F |
| Pharmacie | | | |
| NIVEAU LICENCE | | | |

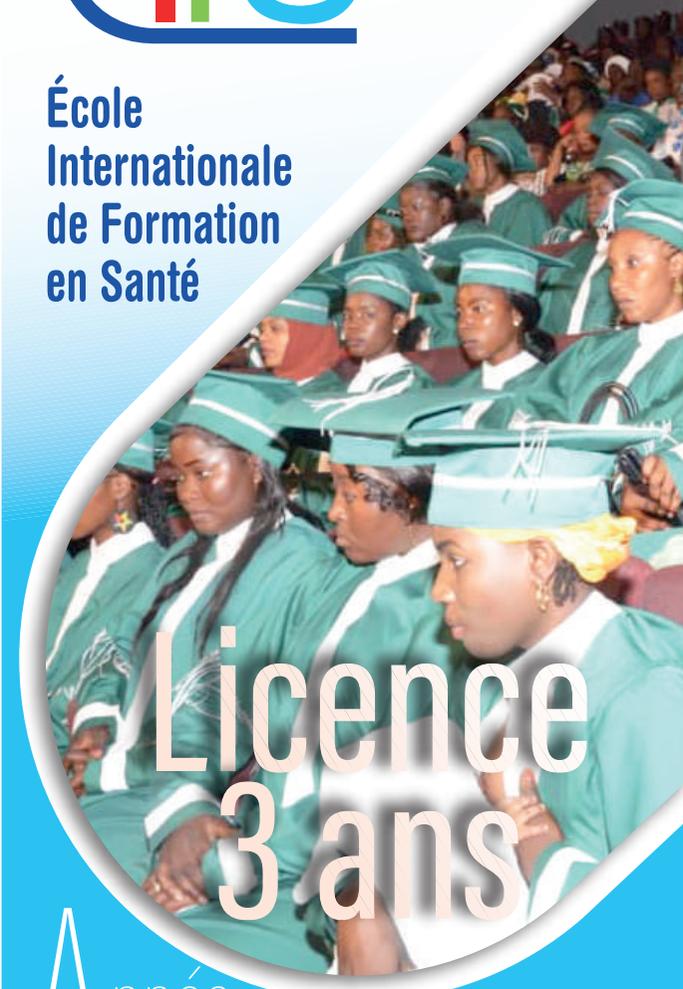
Nos partenaires

- Institut Supérieur des Sciences et Technologies de la Santé I.S.S.T.S-Yaoundé/Université de Douala (Cameroun), • Université de PARAKOU (Benin), • Fobang Institutes for Innovation in Science and Technology (Cameroun), • Institut Pratique de Santé Publique (Niger), • Alerte Santé (Tchad), Clinique Internationale (Tchad) Clinique Bonne Santé de Yaoundé (Cameroun) • Centre Hospitalier Universitaire de Garoua (Cameroun)

L'EIFS est située au croisement des avenues
du 10 octobre et Taïwanais
B.P. 2448 N'Djaména-Tchad
Tél.: +235 62 20 96 16 / 98 47 44 06
www.eifs-18.com



**École
Internationale
de Formation
en Santé**



**Licence
3 ans**

Année
Académique
2025 - 2026

**Période
d'inscription :**
du 05/08/2025
au 30/10/2026

Nos valeurs :
Responsabilité, Excellence et Dévouement

PRÉSENTATION

L'École Internationale de Formation en Santé (EIFS) est créée en 2018 par Arrêté N° 589 du 13 juin 2018 du Ministère de la Santé Publique et de la Prévention. C'est un Établissement d'Enseignement Supérieur Technique et Professionnel (EESTP) de droit privé agréé par l'État tchadien. Il est autorisé à délivrer des titres académiques de Licence par l'Arrêté N°0027 du 06 avril 2021 du Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est responsable de la gouvernance de l'EIFS. Il est chargé de valider le programme d'enseignement, et de s'assurer de sa pérennité.

Il est composé de:

Dr TCHOMBOU HIG-ZOUNET Bertin, Spécialiste en maladies infectieuses, Président du Conseil d'Administration ;

Dr MANIKASSE PALOUMA Jean, Spécialiste en Gynécologie-Obstétrique, Vice-président du Conseil d'Administration ;

Dr Rabo MAÏNASSARA, Spécialiste en Chirurgie Générale ;

Dr MOUDENE Elie, Spécialiste en Gynécologie-Obstétrique ;

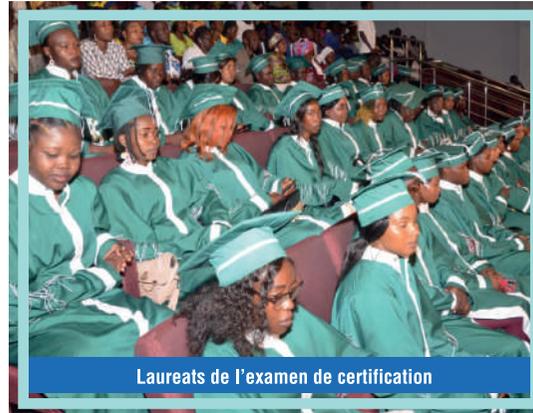
Pr. AKPONA Simon, Spécialiste en Biochimie.



SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT

Les modalités de passage et de délivrance des diplômes de Licence à l'EIFS se font selon les normes

du système LMD. La délivrance du diplôme est conditionnée par la validation de toutes les Unités d'Enseignement (UE) et les Elément Constitutifs d'Unités (ECU).



FILIÈRES DE FORMATION

Imagerie Médicale- Anesthésie - Réanimation - Soins infirmiers Obstétricaux - Soins infirmiers pédiatriques - Technicien de Développement Social - Soins infirmiers - Santé de reproduction - Ophtalmologie - Nutrition humaine - Santé publique et Surveillance épidémiologique- Sciences biomédicales - Pharmacie



CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions suivantes sont requises pour l'admission à l'EIFS :

- Baccalauréat (séries scientifiques) ou un diplôme équivalent ;
- Bonne moralité ;
- Bonne aptitude physique ;
- Admission à un test de sélection ;
- Présélection sur dossier pour les candidats étrangers ;
- Admission au concours professionnel pour les fonctionnaires ;
- Satisfaire des exigences financières (frais de scolarité).
- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'EIFS précisant la filière choisie ;
- Une copie certifiée du BAC pour les autres filières ;
- Une copie certifiée du diplôme d'Etat d'infirmier ou d'une licence en Sciences Infirmières pour les filières de spécialité ;
- Une copie légalisée d'acte de naissance ;
- Une fiche d'inscription à retirer à l'EIFS ;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- Une caution non remboursable de 5000 CFA au titre de frais de traitement du dossier ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- Un certificat de visite médicale datant de moins de trois (3) mois ;
- Deux photo d'identité 4X4 .

NB : En plus de ces pièces, les candidats étrangers doivent fournir :

- 1- Une enveloppe timbrée ;
- 2- Une copie légalisée du relevé de notes du diplôme requis ;
- 3- Une copie authentifiée du diplôme.

NB 2 : les filières : Anesthésie - Réanimation et ophtalmologie sont réservées aux professionnels de santé tels que : les Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE), Sages Femmes Diplômées d'Etat (SFDE) ou titulaires d'une licence dans le domaine des sciences infirmières.